



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-68500>

Département(s) de publication : 23

Annonce n° 25-68500

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-63100

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Conseil Departemental De La Creuse

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 22230962700016

**Ville :** GUERET

**Code postal :** 23011

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 23

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** RD14 - Sécurisation du talus de Champsanglard sur le territoire de la commune de CHAMPSANGLARD

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45220000

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** L'Entrepreneur est attirée sur le fait que les talus bordent une route départementale. Il lui incombe donc de prendre les dispositions nécessaires pour la protection de tous les biens et personnes existants. L'ensemble des travaux seront réalisés sous coupure de la RD et l'accès au chantier sera interdit au public pendant toute la durée des travaux. Un système de barrière de chantier sera mis en oeuvre pour délimiter la zone des travaux (barrières HERAS, ou autre dispositif). La durée du marché court à compter de la date de notification jusqu'à la réception des travaux incombant au titulaire (après complète réalisation des travaux, repliement des installations de chantier, remise en état des terrains et des lieux et réception des travaux). La période de préparation est fixée à une durée de 30 jours calendaires. Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à 90 jours calendaires (hors période de préparation), sauf délai plus court proposé par le titulaire dans son Acte d'Engagement

**Critères d'attribution :** Valeur technique (en points) : 50 Organisation de la qualité et de la sécurité dans un environnement sensible (en points) : 10 Prix des prestations (en points) : 40

## Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 26/06/2025 à 12h00, lire 03/07/2025 à 12h00

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/06/2025**